

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 74

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Délégation officielle à Miami (Floride) - Novembre 2017 - Autorisations de mandats spéciaux

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes**

ZONE DE L'ACTION :

Miami (Floride-Orlando) – Etats-Unis d'Amérique

THEME DE L'INTERVENTION :

Attractivité du Territoire de Provence

Pour rappel, un rapport numéro 57 du 30 juin 2017, la commission permanente :

- **autorisait la Présidente du Conseil départemental à se déplacer en Floride** (Etats-Unis d'Amérique) accompagnée d'une délégation du Conseil départemental, en novembre 2017, afin d'y rencontrer les autorités locales, les représentants de la société civile dont ceux du monde de l'économie, de l'innovation et du tourisme.
- **reconnaissait l'intérêt départemental de ce déplacement,**
- **validait la composition prévisionnelle de principe** d'une délégation, jusqu'à concurrence de 25 membres,
- **validait le principe de présentation d'un prochain rapport en commission permanente** portant confirmation de la date de la mission, de la composition précise de la délégation, des modalités de prise en charge des frais afférents, ainsi que la délivrance de mandats spéciaux aux membres de la délégation qui participeront à ce déplacement,
- **validait les modalités de prise en charge par la collectivité des dépenses** inhérentes aux déplacements des élus et des agents de la Collectivité, ainsi que des personnalités qualifiées invitées,

Et renvoyait à une prochaine CP la précision de la composition de la délégation et l'autorisation donnée à la Présidente de la collectivité de signer les mandats spéciaux nécessaires au déplacement des élus et des invités se déplaçant à Miami.

CONCLUSIONS

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous propose de m'autoriser :

- **à signer** les mandats spéciaux nécessaires aux invités et élus de la collectivité qui participeront à ce déplacement, jusqu'à concurrence de 25 membres, selon la répartition suivante.
 - o Jusqu'à 7 élus,
 - o Jusqu'à 10 invités,
 - o Jusqu'à 8 agents,

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

